



les chronos de Corbas clm individuel 2010

Support du Championnat Départemental CLM UFOLEP du Rhone

Dimanche 5 Septembre 2010

à Corbas

(Gymnase Jean FALCOT)

(Angle bd Jean Mermoz /chemin des Romanettes)

Information de l'épreuve sur : <http://www.veloclubcorbas.fr/>



Règlement de l'épreuve

-Le championnat du Rhône contre la montre se déroulera le dimanche 5 septembre 2010 à Corbas (69).

-**Les Chronos de Corbas** sont organisés par le Vélo Club de Corbas (adresse : Place CHARLES JOCTEUR 69960 Corbas).

-L'organisation est placée sous le contrôle de l'UFOLEP du Rhône et les règlements appliqués seront ceux de l'UFOLEP concernant le cyclisme sur route.

Vos principaux interlocuteurs sont :

Didier ROCHE tél : 06 80 38 02 33 (Responsable de l'épreuve)

Richard ALANDRY tél : 06 60 36 67 66 (Président)

-Les chronos de Corbas, contre la montre individuel, est une compétition ouverte aux licenciés UFOLEP, FFC, FSGT ou autres...Les licences doivent être homologuées et en règle (photo + signature) et seront obligatoirement présentées et déposées à l'accueil pour le retrait des dossards. Elles seront récupérées en retour de ces derniers.

• L'épreuve est ouverte aux catégories d'âges suivantes dans la limite de 300 participants.

Masculins

-Cadets (nés en 1993 ,1994)

-Jeunes adultes 17/18 ans (nés en1991 et 1992)

-Adultes 19/29 ans (nés de 1980 à1990)

-Adultes 30/39 ans (nés de 1970 à1979)

-Adultes 40/49 ans (nés de 1960 à 1969)

-Adultes 50ans et + (nés en 1959 et avant)

Féminines

-Adultes 17/29 ans (nées de 1980 à 1992)

-Adultes 30/39 ans (nées de 1970 à 1979)

-Adultes 40ans et + (nées en 1969 et avant)

Handisport



• Contrôles techniques, sportifs et sécurité

Le port du **casque à coque rigide homologué aux normes européennes** est obligatoire et doit être porté pendant toute la durée de la course.

La bicyclette doit être conforme aux normes UCI en vigueur au début de l'année 2010. (des contrôles seront effectués)

Le dossard doit être fixé par 6 épingles (non fournies) en bas à droite.

Cette compétition se déroule sur route ouverte, en conséquence chaque concurrent est tenu de respecter strictement le code de la route, rouler impérativement à droite de la chaussée, ne pas couper les ronds points par la gauche et obéir aux indications données par le directeur de l'épreuve, les commissaires et les signaleurs.

Des commissaires de course seront placés sur le circuit et attesteront de la régularité des opérations y compris pour les dépassements. Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester au moins à 25 mètres de celui-ci.

Le concurrent qui rejoint un autre doit effectuer le dépassement exclusivement par la gauche et observer un écart latéral de 2 mètres.

• Les véhicules techniques

Seul un véhicule (auto ou moto) de l'organisation équipé d'une plaque officielle de l'épreuve, feux de croisement allumés, est autorisé à suivre un concurrent.

Aucun autre véhicule suiveur ne sera autorisé. Tout concurrent suivi par un véhicule non officiel sera disqualifié.

Le parcours sera fléché.

• Le circuit

Parcours de 18 kilomètres en une seule boucle sur des routes en bon état, sans grandes difficultés et bien sécurisées. (voir plan).

Le parcours des cadets sera également de 18 kilomètres en une seule boucle sur le même circuit.



Déroulement des épreuves

A partir de 10h30, accueil des participants pour le retrait des dossards au gymnase Jean FALCOT à Corbas.

Horaires

Premier départ à **12h00** puis toutes les minutes, dernier départ à 15h00. Les horaires de départs des concurrents seront sur le site du club dans la semaine précédant la course.

Départs

Chaque concurrent devra se présenter au sas de départ au moins 10 minutes avant le départ pour que les contrôles techniques soient effectués.

Les départs seront donnés obligatoirement par le chronométreur, un commissaire tiendra et lâchera le concurrent sans le pousser.

Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue verra son temps décompté à partir de cette dernière.

Engagements

Seuls les concurrents engagés par leur club pourront participer par le biais des Chronos de Corbas au championnat du Rhône départemental de CLM .

Le coût de l'engagement est de **8 euros** avec une boisson.(**5 euros** pour les cadets.)

Les engagements, accompagnés du règlement, devront être envoyés à :

Didier ROCHE

16 chemin de la côte

69200 VÉNISSIEUX

Tél : 06 80 38 02 33

email : roche.didier@wanadoo.fr

Avant le 30 aout 2010

Les chèques des engagements (à l'intitulé du club) seront libellés à l'ordre de **Vélo Club de Corbas.**



Récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie des Chronos de Corbas se verront remettre une récompense, puis seront décernés les récompenses et les titres dans chaque catégorie pour le compte du championnat CLM départemental UFOLEP.

Il y aura un classement officiel pour les titrés de chaque département.

La tenue cycliste du club est obligatoire à cette occasion.

La remise des récompenses se fera à partir de 16h00 sur les lieux même de la course.

Un vin d'honneur clôturera ce championnat.

Tous les résultats figureront sur le site:

<http://www.veloclubcorbas.fr/>

Règlement établi le 07 /07 /2010
pour le compte du Vélo Club de Corbas

ALANDRY Richard
Président VELO CLUB DE CORBAS (69)

